

Corps et mouvement

VISÉES PRIORITAIRES

Connaître son corps, en prendre soin et reconnaître ses besoins physiologiques et nutritionnels.

Développer ses ressources physiques et motrices, ainsi que des modes d'activités et d'expression corporelles.

Préserver son capital santé par le choix responsable d'activités sportives et de pratiques alimentaires.

Commentaires généraux

INTENTIONS

Le domaine *Corps et mouvement*, en cohérence avec les finalités et objectifs de l'école publique, contribue par le mouvement et par les pratiques sportives au développement des capacités physiques, cognitives, affectives et sociales de l'élève. Il développe en outre les connaissances et les savoir-faire conduisant à une alimentation saine et équilibrée.

Le domaine *Corps et mouvement* contribue au maintien et au développement de la santé physique et psychique. Il tend à instaurer chez l'élève un rapport actif et responsable à son propre corps, à celui d'autrui et à son environnement. Les activités proposées développent, dans une visée préventive, les connaissances et les attitudes permettant de limiter les comportements à risques, de prévenir les accidents et de prendre conscience des dérives rencontrées notamment tant dans le monde sportif que dans le domaine de l'alimentation.

L'*Éducation physique* vise à enrichir le répertoire moteur et à optimiser les ressources personnelles de chaque élève. Dans cette perspective, elle organise et stimule les appren-

tissages dans le domaine du mouvement et de l'expression corporelle. Elle contribue à la diversification, au développement et au transfert de potentiels et de savoir-faire propres à l'action motrice.

Des activités physiques régulières organisées dans des situations variées contribuent favorablement au développement de l'élève et à l'acquisition de connaissances permettant une pratique sportive autonome et responsable.

L'*Éducation nutritionnelle* apporte à l'élève les connaissances alimentaires théoriques et pratiques nécessaires à la préservation de sa santé. Elle vise à développer la coopération et la convivialité, la stimulation des sens et la découverte d'autres saveurs, ainsi que la prise de conscience d'autres cultures alimentaires. Elle contribue à faire de l'élève un consommateur autonome et critique, en le sensibilisant notamment à l'importance du tri des déchets et à une gestion raisonnée des ressources naturelles.

L'*Éducation nutritionnelle* offre à l'élève l'occasion de mettre en pratique ses connaissances acquises dans d'autres

	<i>Condition physique et santé</i>	<i>Activités motrices et/ou d'expression</i>
Premier cycle	CM 11 Expérimenter différentes fonctions et réactions du corps... Éducation physique	CM 12 Développer ses capacités psychomotrices et s'exprimer avec son corps... Éducation physique
Deuxième cycle	CM 21 Mobiliser ses capacités physiques pour améliorer sa condition physique et se maintenir en santé... Éducation physique	CM 22 Développer ses capacités de coordination et son sens créatif... Éducation physique
Troisième cycle	CM 31 Reconnaître les pratiques sportives favorables à l'amélioration de sa condition physique et de son capital santé... Éducation physique	CM 32 Consolider ses capacités de coordination et utiliser son corps comme moyen d'expression et de communication... Éducation physique

disciplines. Confectionner un mets exige, en effet, des compétences aussi diverses que le sens de l'organisation, la lecture et la compréhension d'une marche à suivre, le respect des indications données, l'utilisation d'instruments de mesure. Elle fait appel à la créativité et au sens esthétique de l'élève lorsqu'il s'agit par exemple de composer un menu original et d'en soigner la présentation.

STRUCTURE GLOBALE DU DOMAINE

Le domaine *Corps et mouvement* comprend deux parties :

- Éducation physique
- Éducation nutritionnelle.

Les apprentissages du domaine *Corps et mouvement* se construisent notamment par une démarche qui s'inscrit naturellement dans le temps, au fil des leçons et des pratiques diverses conduisant à l'atteinte d'un même objectif. Durant des séquences d'apprentissage suffisamment longues, l'élève est amené à expérimenter et à vivre différentes situations et

variantes qui, progressivement, lui permettront d'agir de façon autonome.

Le choix d'un enseignement différencié ou par niveaux (objectifs et contenus) prenant en compte les importantes différences de morphologie, de développement et de motivation des élèves contribue également à renforcer les apprentissages visés.

Enfin, un apprentissage progressif des gestes et connaissances spécifiques à l'*Éducation nutritionnelle* intégrant les apprentissages acquis dans d'autres disciplines (connaissances physiologiques, tri des déchets,...) permet de développer les objectifs plus spécifiques aux aspects nutritionnels.

Par ailleurs, le domaine *Corps et mouvement* s'inscrivant dans des organisations scolaires très diverses, il conviendra d'exploiter et de développer les activités interdisciplinaires, la conduite de projets, les camps, les journées et joutes sportives,...

Vu la spécificité de ces enseignements, une attention particulière est portée à la prévention des accidents. L'atmosphère et l'organisation de la leçon, le respect des mesures de

RÉSEAU DES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

<i>Pratiques sportives</i>	<i>Jeux individuels et collectifs</i>	<i>Sens et besoins physiologiques</i>	<i>Équilibre alimentaire</i>	
CM 13 Acquérir des habiletés motrices... Éducation physique	CM 14 Acquérir des comportements et habiletés élémentaires du jeu... Éducation physique	CM 15 Détecter le caractère sensitif des aliments et utiliser un vocabulaire spécifique... Éducation nutritionnelle	CM 16 Percevoir l'importance de l'alimentation... Éducation nutritionnelle	Premier cycle
CM 23 Mobiliser des techniques et des habiletés motrices... Éducation physique	CM 24 Développer des comportements et mobiliser des habiletés spécifiques au jeu... Éducation physique	CM 25 Identifier les besoins nutritionnels de l'organisme... Éducation nutritionnelle	CM 26 Identifier les notions de base d'une alimentation équilibrée... Éducation nutritionnelle	Deuxième cycle
CM 33 Entraîner des techniques et développer des habiletés motrices... Éducation physique	CM 34 Adapter son comportement, son rôle et affiner les habiletés spécifiques dans des formes de jeu... Éducation physique	CM 35 Distinguer les particularités des nutriments et étudier leurs rôles dans l'alimentation... Éducation nutritionnelle	CM 36 Exercer des savoir-faire culinaires et équilibrer son alimentation... Éducation nutritionnelle	Troisième cycle

sécurité, la promotion de l'aide et de la surveillance par les pairs et l'apport de consignes précises constituent des facteurs de sécurité à ne pas négliger.

Selon les désignations cantonales, qui varient sensiblement, les enseignements qui contribuent principalement au domaine *Corps et mouvement* sont :

- Éducation physique
- Éducation physique et sportive
- Éducation motrice et éducation rythmique
- Rythmique
- Théâtre
- Éducation nutritionnelle
- Alimentation
- Cuisine
- Économie familiale.

L'enseignement/apprentissage de l'*Éducation physique* pour l'ensemble de la scolarité obligatoire est structuré autour de quatre axes thématiques :

- Condition physique et santé
- Activités motrices et/ou d'expression
- Pratiques sportives
- Jeux individuels et collectifs.

L'*Éducation nutritionnelle* décline deux axes thématiques développés sur l'ensemble de la scolarité obligatoire :

- Sens et besoins physiologiques
- Équilibre alimentaire.

CONDITIONS CADRE MATÉRIELLES ET ORGANISATIONNELLES

Les conditions cadre matérielles et organisationnelles visent à faciliter les différentes pratiques sportives et à assurer une approche concrète de l'alimentation. Ces enseignements nécessitent des équipements de base tels que salle de sport, espaces extérieurs aménagés, cuisine,...

Il s'agit en particulier de permettre la mise en œuvre des activités suivantes :

- donner l'occasion de fréquenter une piscine, une salle de sport, une zone sportive extérieure ;
- offrir des espaces de relaxation et de détente (préaux aménagés,...) ;
- organiser des journées et rencontres sportives scolaires (tournois, joutes,...) ;
- donner l'occasion aux élèves de participer à un projet collectif (spectacle d'expression corporelle et/ou chorégraphique, cirque,...) ;

- organiser des camps scolaires sportifs ;
- mettre à disposition des équipements pour l'apprentissage des techniques culinaires ;
- encourager la réalisation de repas à l'école ;
- favoriser la découverte d'autres cultures culinaires.

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS TRANSVERSALES

Par le développement de ses connaissances, de ses méthodes ainsi que par ses modalités d'enseignement, le domaine *Corps et mouvement* contribue, chez l'élève, au développement :

- de la *Collaboration*, notamment en coopérant dans un jeu, en assurant un camarade dans une activité sportive, en découvrant la rivalité, la compétition, en pratiquant le fair-play, en contribuant à l'élaboration d'un repas, en jouant son rôle dans une équipe et en respectant les autres et leurs différences ;
- de la *Communication*, notamment en rencontrant l'autre, en écoutant ses besoins ou en exprimant ses propres émotions ;
- des *Stratégies d'apprentissage*, notamment en renforçant ses facultés d'attention et d'analyse lors de ses pratiques ;
- de la *Pensée créatrice*, notamment en exerçant son sens artistique et créatif en pratiquant une activité physique, lors de l'élaboration d'une chorégraphie ou lors de l'élaboration d'une recette, d'un menu, d'un repas ;
- de la *Démarche réflexive*, notamment en échangeant sur des événements sportifs et des modes alimentaires, en incitant à réfléchir de manière critique au rôle du sport et de la nutrition dans la société ainsi qu'à leurs impacts sur l'environnement.

CONTRIBUTION À LA FORMATION GÉNÉRALE

Par le développement de ses connaissances, de ses méthodes ainsi que par ses modalités d'enseignement, le domaine *Corps et mouvement* participe aux thématiques de *Formation générale*.

- *Santé et bien-être*, notamment par la prise de conscience par l'élève de sa propre influence sur le maintien de sa santé. L'accès progressif à cette conduite autonome et responsable est facilité, entre autres, par la mise en place de stratégies et de méthodes d'entraînement ainsi que par l'acquisition de connaissances et de savoir-faire sur le plan alimentaire et sportif, y compris la prévention de conduites à risques tant sportives qu'alimentaires.
- *Choix et projets personnels*, notamment par le renforcement de sa confiance et de son estime de soi dans le plaisir du jeu, de l'envie de se dépasser et de produire des efforts.

- *Vivre ensemble et exercice de la démocratie*, notamment par l'interaction et la communication avec ses camarades, la solidarité dans une équipe ou la rivalité dans un jeu, par la découverte d'aspects ethno-culturels de l'alimentation.
- *Interdépendances sociales, économiques et environnementales*, notamment par une prise de conscience des dimensions écologique et économique en rapport avec l'alimentation.

CONTRIBUTION DU DOMAINE CORPS ET MOUVEMENT À LA LANGUE DE SCOLARISATION

Les activités menées en *Éducation physique* contribuent à développer un langage spécifique à la discipline en s'appuyant sur des notions claires et comprises en langue de scolarisation ; les activités relatives à l'*Éducation nutritionnelle* développent également un langage spécifique contribuant à renforcer les compétences langagières en français et la capacité à lire et comprendre des textes culinaires et scientifiques en lien avec l'alimentation.

Les enseignants du domaine incitent les élèves à un usage convenable de l'orthographe et de la syntaxe dans les textes éventuellement produits.

REMARQUES SPÉCIFIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Les axes thématiques choisis pour décliner l'*Éducation physique* sur l'ensemble de la scolarité obligatoire isolent artificiellement des objectifs et activités qui se pratiquent souvent de manière coordonnée et intégrée dans des démarches pédagogiques globales.

Le premier axe thématique (*Condition physique et santé*), qui est transversal aux autres, regroupe des éléments liés à la physiologie, à la condition physique et au maintien de la santé. Il aborde également les principes de sécurité et encourage des formes d'organisation variées, telles que journées sportives, excursions, camps,...

Les autres axes se réfèrent aux moyens d'enseignement fédéraux officiels.

Ainsi, l'axe thématique *Activités motrices et/ou d'expression* renvoie à la brochure « Vivre son corps, s'exprimer, danser » ; l'axe thématique *Activités sportives* se réfère aux brochures « Se maintenir en équilibre, grimper, tourner » et « Courir, sauter, lancer » ; quant au dernier axe thématique *Jeux individuels et collectifs*, il renvoie à la brochure « Jouer ».

Les contenus de l'*Éducation physique* sont notamment présentés dans les manuels d'éducation physique publiés par la Confédération. Par ailleurs, le site développé au niveau fédéral par le projet *qeps* propose un concept et des outils de mesure permettant de contribuer à la qualité de l'éducation physique et du sport scolaire en Suisse.